



Kropemann-Info



N° 83 Annexe

d'Informationsblat vun der Réidener Gemeng

Septembre
2008

Compte-rendu de la séance publique du conseil communal du 12 juillet 2008.

Présents: M. Serge BLOES, M. Henri GEREKENS et M. Aloyse dit Tom WIRTH, échevins; M. Roger SCHNEIDER, Mme. Rosa PLETSCHETTE-WOLTER, M. Camille SCHROEDER, M. Jeff MULLER, conseillers.

M. Fernand PETERS, secrétaire.

Absents : Mme. Nicole GORZA, conseiller, excusée.

HUIS CLOS: Nomination d'un surnuméraire définitif dans l'enseignement primaire de la commune de Redange/Attert: M. Raoul SCHMIT de Nospelt.

M. Raoul SCHMIT, domicilié à Nospelt, est nommé au poste de surnuméraire définitif de l'enseignement primaire de la commune de Redange/Attert.

HUIS CLOS: Désignation d'un membre pour la commission scolaire.

Mme. Isabel WOLFF, domiciliée à Niederpallen, est nommée membre de la commission scolaire.

Approbation de contrats à durée déterminée dans l'éducation précoce, préscolaire et l'enseignement primaire et spécial de la commune de Redange/Attert.

Le conseil communal approuve unanimement huit contrats à durée déterminée concernant les remplacements dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire.

Nouvelle dénomination de la rue de Redange à Niederpallen.

Le conseil communal décide unanimement de dénommer la rue de Redange à Niederpallen dorénavant Réidener Strooss - rue de Redange.

Approbation d'un acte de vente conclu avec M. et Mme. Jeannot NILLES-PAULY de Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver l'acte de vente conclu avec M. et Mme. Jeannot NILLES-PAULY de Redange/Attert concernant une parcelle, sise au lieu-dit "Redange" d'une contenance de 3 a 10

ca, au prix de 10.978,43.- €

Approbation d'un acte d'échange conclu avec Mme. Elfriede NILLES-NOHL de Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver l'acte d'échange conclu avec Mme. Elfriede NILLES-NOHL de Redange/Attert concernant des parcelles, sises au lieux-dits "Grand-rue" et "Redange", contenant l'une 1 a et l'autre 1 are 25 centiares, dont l'estimation des biens se chiffrent de part et d'autre à 2.046,00.- €, de sorte qu'aucune soulte n'est due.

Approbation de la convention 2008 du Service pour Jeunes relative à l'a.s.b.l. "Réidener Jugendtreff" de Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver la convention 2008 du Service pour Jeunes relative à l'a.s.b.l. "Réidener Jugendtreff" de Redange/Attert du 18 décembre 2007, conclue avec l'État du Grand-Duché de Luxembourg, les communes de Beckerich, Eil, Grosbous, Rambrouch, Redange/Attert, Useldange, et l'organisme gestionnaire "Réidener Jugendtreff" a.s.b.l. pour la période allant du 01 janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Approbation d'un devis concernant l'achat de mobilier pour la maison relais à Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le devis établi par le Service technique de la commune de Redange/Attert, concernant l'achat de mobilier pour la maison relais à Redange/Attert, au montant total de 9.942,33.- € T.T.C.

Recette communale: état des recettes à recouvrer à la clôture de l'exercice 2007 – poursuites: autorisation globale d'ester en justice.

Le conseil communal décide unanimement d'autoriser le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Redange/Attert d'ester en justice dans une affaire de recettes à recouvrer de l'année 2007.

Détermination des localités de vote.

Le conseil communal décide unanimement que les électeurs votent au chef-lieu de la commune de Redange/Attert.

Allocation d'un subside à la Sécurité Routière

Le conseil communal décide unanimement d'allouer un subside de 150.- € à l'asbl "Sécurité Routière" à titre de cotisation 2008.

Allocation de subsides au F.C. Sporting Beckerich a.s.b.l.

Le conseil communal décide unanimement d'allouer un subside de 250.- € à l'a.s.b.l. "F.C. Sporting Beckerich" à titre de l'organisation de la Coupe de la Vallée de l'Attert qui se déroulera les 12 et 13 juillet 2008.

Allocation de subsides extraordinaires aux associations ayant collaboré à l'organisation de la Fête Nationale 2008.

Le conseil communal décide unanimement d'allouer les subsides extraordinaires aux différentes associations ayant collaboré à l'organisation de la Fête Nationale 2008:

- Corps des Sapeurs Pompiers: 250,00.- € (Surveillance)
- Fanfare de Nagem: 1.500,00.- € (Service + Grill)
- Harmonie de Redange: 1.500,00.- € (Service + Grill)
- Cercle Avicole de Redange: 500,00.- € (Schampesbar).

Ajout point à l'ordre du jour

Approbation provisoire du projet de la modification partielle du plan d'aménagement général de la commune de Redange/Attert concernant des fonds sis à Redange au lieu-dit "In den Espen".

Le conseil communal décide unanimement d'approuver *provisoirement* le projet de modification partielle du plan d'aménagement général au lieu-dit "In den Espen" à Redange/Attert, sis commune de Redange, section D de Redange, au lieu-dit "In den Espen", sous les conditions de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain.

Ajout point à l'ordre du jour

Objet: Approbation du devis concernant le reprofilage du chemin rural "Scheedgrond" à Redange/Attert pour l'année 2008.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le devis concernant le reprofilage du chemin rural "Scheedgrond" à Redange/Attert pour l'année 2008 au montant total de 48.000,00.- € T.T.C. et de faire effectuer les travaux en question en lieu et place du projet voté en date du 21 mars 2007, dont l'exécution des travaux sont reportés à l'année 2009.

Compte-rendu de la séance publique

Présents: M. Serge BLOES, M. Henri GEREKENS et M. Aloyse dit Tom WIRTH, échevins; M. Camille SCHROEDER, M. Jeff MULLER, conseillers.

M. Fernand PETERS, secrétaire.

Absents : M. Roger SCHNEIDER, conseiller, excusé; Mme. Rosa PLETSCHETTE-WOLTER, conseiller, excusée.

HUIS CLOS: Nomination d'une institutrice de l'éducation préscolaire pour l'année scolaire 2008/2009. Mlle. Annette SCHROEDER de Ospern.

Mademoiselle Annette SCHROEDER, domiciliée à Ospern, est nommée au poste d'institutrice de l'éducation préscolaire pour l'année scolaire 2008/2009.

Fixation des taux pour la perception de l'impôt foncier de l'exercice 2009.

Le conseil communal décide unanimement de fixer les taux pour la perception de l'impôt foncier de l'exercice 2009 comme suit:

Impôt foncier	Taux fixes pour 2008	Base d'assiette	Rendement total prévu pour l'exercice 2009
A	400%	6.750,75	26.975,50
B1	600%	4.468,20	26.803,40
B3	400%	2.342,26	9.359,30
B4	200%	15.895,02	31.753,10
		TOTAL	94.891,30

Fixation du taux pour la perception de l'impôt commercial de l'exercice.

Le conseil communal approuve unanimement de fixer à **300 %** le taux multiplicateur à appliquer pour l'année d'imposition **2009** en matière d'impôt commercial.

Approbation de contrats à durée déterminée dans l'éducation précoce, préscolaire et l'enseignement primaire et spécial de la commune de Redange/Attert.

Le conseil communal approuve unanimement trois contrats à durée déterminée concernant les remplacements dans l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire.

Approbation du contrat de travail à durée indéterminée de M. José Eduardo LEMOS, ouvrier communal, de Niederpallen.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le contrat de travail à durée indéterminée de M. José Eduardo LEMOS, ouvrier communal, domicilié à Niederpallen avec effet au 1 septembre 2008.

Approbation de la modification du règlement de circulation: stationnement dans la rue de la Gendarmerie à Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement de modifier l'article 9 du règlement de circulation concernant l'interdiction de stationner dans la rue de la Gendarmerie à Redange/Attert des deux côtés de la rue à l'exception de 10 places de stationnement marquées.

Approbation d'un devis concernant la mise en état de la cour d'école à Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le devis établi par le Service technique de la commune de Redange/Attert, concernant la mise en état de la cour d'école à Redange/Attert, au montant total de 29.993,15.- €T.T.C.

Approbation d'un devis concernant la mise en état de la salle de classe préscolaire à l'école primaire de Redange/Attert.

Le conseil communal décide unanimement d'approuver le devis établi par le Service technique de la commune de Redange/Attert, concernant la mise en état de la salle de classe préscolaire à l'école primaire de Redange/Attert, au montant total de 26.128,00.- €T.T.C.